

« Spécificités des violences sexuelles faites aux enfants »

Public :

Professionnels de la protection de l'enfance

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

14 heures

2 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0617907617 ou par email : cecilejubert@yahoo.fr

Objectifs :

Repérer, détecter, prévenir, accompagner des enfants victimes de violences sexuelles

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels

Document actualisé le 28/03/2023

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaires

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées par MADAME CECILE JUBERT sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Céline POTIEZ

03 80 28 04 43

rhf-bfc@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 71

Place des Carmélites

71026 MÂCON cedex

03 85 21 51 30

Trois relais de proximité :

• Chalon-sur-Saône :

Centre Médico-Social,

52 rue Pierre Deliry

71100 Chalon-sur-Saône

03 85 98 28 15

Document actualisé le 28/03/2023

- Le Creusot :
Centre Médico-Social,
2 avenue de Verdun
71200 Le Creusot
03 85 77 97 80

- Paray-le-Monial :
Centre Médico-Social,
Place du champ de foire
71600 Paray-le-Monial
03 85 81 61 01
r.corneille@cg71.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

1 600 €

Contact :

JUBERT CECILE
cecilejubert@yahoo.fr
0617907617

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Taux d'insertion à 6 mois : [en%]	Taux d'insertion à 2 ans : [en%]
----------------------------	---------------------------------	-------------------------	---	-------------------------------------

Document actualisé le 28/03/2023

« Spécificités des violences sexuelles faites aux enfants »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Les étapes majeures de l'enfance

Durée : 4 heures

Objectif : Connaître les étapes du développement psycho-affectif et psycho-sexuel de l'enfant

Chapitre 1 : Développement psycho-affectif de 0 à 3 ans

Chapitre 2 : Développement psycho-affectif de 4 à 7 ans

Chapitre 3 : Développement psycho-affectif de 7 à 12 ans

Chapitre 4 : Développement psycho-sexuel selon les âges

Chapitre 5 : La prépuberté

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : La prévention en âge scolaire – développement des compétences psychosociales des enfants

Durée : 3 heures

Objectif : Connaître le processus de développement des compétences psycho-sociales des enfants

Chapitre 1 : Maternelle : Prendre conscience de mon corps

Chapitre 2 : Élémentaire : Respecter mon corps et le corps de l'autre

Chapitre 3 : Détection – les conséquences somatiques

Chapitre 4 : Les conséquences psychologiques

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : La définition du traumatisme

Durée : 4 heures

Objectif : Maîtriser les notions fondamentales des différents traumatismes pour savoir les détecter

Chapitre 1 : Le psycho traumatisme

Chapitre 2 : Les violences sexuelles

Chapitre 3 : Les auteurs de violences sexuelles

Chapitre 4 : Les conséquences des violences sexuelles

...

Évaluation Module 3

Document actualisé le 28/03/2023

MODULE 4 : Accueillir la parole de l'enfant

Durée : 3 heures

Objectif : Savoir accompagner l'enfant dans l'expression de ses traumatismes

Chapitre 1 : Le positionnement de l'écouter

Chapitre 2 : Mises en situation par le psychodrame

Chapitre 3 : Accompagnement de l'enfant victime de violences sexuelles

...

Évaluation Module 4

Document actualisé le 28/03/2023

MADAME CECILE JUBERT 55 RUE DU MERLE , 71250 - CLUNY – Siret : 79467704700035 – Enregistré sous le n°27710316771 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F – TVA : FR73794677047 – RCS : CLUNY – Capital : 0€ – Tel : 0617907617 – Email : cecilejubert@yahoo.fr – Site internet : www.cecilejubert-psy.fr

CV du formateur

JUBERT CECILE

cecilejubert@yahoo.fr

0617907617

Expert en accompagnement et prévention des violences sexuelles sur enfants et adultes

1988/1991 Cécile Jubert intègre l'entreprise familiale et se forme à la comptabilité, elle devient ainsi autonome sur la gestion de sa propre comptabilité.

A cette époque, elle se débat avec des troubles du comportement alimentaire, alternant boulimie et anorexie. Elle consulte pendant trois ans des spécialistes en TCA en individuel et en groupe, sachant que les TCA font partie des conséquences des violences sexuelles, elle peut aujourd'hui prendre en charge ces troubles.

1991/1998 Cécile Jubert commence une carrière dans le domaine de la communication et de la publicité, elle devient chef de fabrication ce qui lui permet d'organiser le travail en groupe, de planifier les interventions de sous-traitance et d'acquérir ainsi une vision globale du but à atteindre.

En 1998, une dépression sévère la conduit vers un second parcours thérapeutique, psychanalytique cette fois.

Cette cure durera 10 ans, au cours desquels elle travaillera en profondeur l'inceste qu'elle a subi lorsqu'elle avait 13 ans.

Son parcours de réparation, bien qu'il ne soit que psychanalytique (et pas corporel) lui permet aujourd'hui d'appréhender cette problématique depuis cette technique.

2008 Cécile Jubert, en parallèle de son travail en entreprise, s'inscrit à l'école française d'analyse psycho organique dans le but de devenir psychothérapeute et ainsi pouvoir accompagner des personnes en grandes difficultés psychiques.

Elle reprend un travail psychothérapeutique en lien avec sa formation et découvre les bienfaits de la thérapie psycho corporelle.

Durant ces sept années d'accompagnement, Cécile Jubert, à la suite d'une levée d'amnésie travaille sur l'inceste subi à l'âge de 5 ans.

Ce parcours lui permet aujourd'hui de former les personnes à toute la complexité du poly traumatisme et du psycho traumatisme.

2012 A l'issue de sa formation en analyse psycho organique, Cécile Jubert fait une spécialisation enfants/ados afin d'accueillir ce public.

2014 Cécile Jubert s'investit dans l'association STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES et se forme à cette spécificité dans plusieurs domaines :

- Périnatalité
- Sexologie
- Accompagnement psycho corporel pour les victimes de violences sexuelles
- Accompagnement ateliers thérapeutiques d'escrime adultes/enfants
- Prévention aux violences sexuelles en milieu scolaire (de la maternelle à la terminale)

Document actualisé le 28/03/2023

La diversité de ces formations lui permet aujourd'hui de pouvoir transmettre la complexité de ce sujet délicat à un plus grand nombre, selon le besoin de chacun.

2012/2015 Cécile Jubert s'installe en libéral en complément de son activité salariée et très vite, la patientèle, du fait de son parcours personnel et de ses formations est essentiellement composée de victimes et d'auteurs de violences sexuelles.

En 2015, Cécile Jubert quitte Paris pour la Bourgogne et ouvre une plateforme départementale STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES 71.

Elle anime alors bénévolement des formations grand public « les bases de la connaissance en matière de violences sexuelles ».

2016 Cécile Jubert se forme à la psychanalyse transgénérationnelle afin d'élargir son champ d'action et de prendre en compte dans ses accompagnements la dimension transgénérationnelle des violences sexuelles.

Elle coanime également des groupes de constellations familiales avec les chevaux et constate rapidement la puissance de cet outil sur le plan des violences sexuelles.

2022 Cécile Jubert est de plus en plus sollicitée pour proposer des formations sur l'accompagnement et la prévention des violences sexuelles.

Du fait de son parcours personnel de réparation, ses années de formation, les formations qu'elle délivre dans le cadre de son association SVS, Cécile Jubert a aujourd'hui une expertise pointue des conséquences psychiques et physiques des violences sexuelles et des mécanismes de survie qui se mettent en place lors des violences.

Il est urgent et indispensable de former toute personne susceptible d'être en contact avec une victime ou un(e) auteur de violences sexuelles et d'apprendre à les détecter.

Le public concerné est vaste compte tenu de l'ampleur de ces violences.

Ces formations s'adressent particulièrement au personnel médical, paramédical, aux enseignants (scolaire et périscolaire), au personnel petite enfance, aux forces de l'ordre, au milieu juridique...

Depuis quelques années, l'ampleur des violences sexuelles est mise à jour, il est impératif de savoir de quoi l'on parle, de comprendre ce que sont les violences sexuelles, de savoir accueillir la parole d'un enfant ou d'un adulte, de prendre en charge ou de réorienter vers des soins de manière efficace et enfin de détecter leur existence.

Compétences :

Développement psycho sexuel de l'enfant

Accompagnement psycho corporel des violences sexuelles

Détection de violences sexuelles éventuelles

Prise en charge enfants/adultes victimes ou auteurs

Accueil de la parole des victimes des violences sexuelles

Document actualisé le 28/03/2023

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MADAME CECILE JUBERT en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MADAME CECILE JUBERT a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MADAME CECILE JUBERT, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 28/03/2023

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MADAME CECILE JUBERT » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MADAME CECILE JUBERT » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MADAME CECILE JUBERT », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MADAME CECILE JUBERT ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MADAME CECILE JUBERT » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « MADAME CECILE JUBERT » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MADAME CECILE JUBERT », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MADAME CECILE JUBERT » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MADAME CECILE JUBERT » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 28/03/2023

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MADAME CECILE JUBERT » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MADAME CECILE JUBERT ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« MADAME CECILE JUBERT », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MADAME CECILE JUBERT » au Client. « MADAME CECILE JUBERT » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MADAME CECILE JUBERT » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MADAME CECILE JUBERT » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 28/03/2023

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MADAME CECILE JUBERT »

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MADAME CECILE JUBERT » ou par voie électronique à : « MADAME CECILE JUBERT ». En particulier, « MADAME CECILE JUBERT » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MADAME CECILE JUBERT » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Mâcon sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 28/03/2023